*Seul le texte prononcé fait foi*

 *Check against delivery*

Traité sur le commerce des armes

**11ème Conférence des États parties**

Genève, 25-29 août 2025

**Point 10 de l’ordre du jour : assistance internationale**

Monsieur le Président,

La Suisse remercie le Secrétariat pour sa présentation sur le statut des opérations du programme de parrainage, ainsi que le Président du Comité de sélection du Fonds d’affection volontaire pour son rapport d’activité.

Depuis leur mise en place, ces deux instruments ont démontré qu’ils apportent une réelle plus-value pour soutenir chacun à leur manière le fonctionnement et la mise en œuvre du Traité. La Suisse les a régulièrement soutenus financièrement au cours des dernières années. La Suisse est heureuse d’annoncer qu’elle a apporté durant ce 11e cycle un nouveau soutien financier, tant au programme de parrainage qu’au Fonds d’affectation volontaire, témoignant de sa considération et de sa confiance dans leur utilité.

Concernant spécifiquement le Fonds d’affectation volontaire, nous tenons à remercier l’Ambassadeur Goebel d’avoir accepté de présider son Comité de sélection et pour la manière dont il s’acquitte de sa tâche. Nous pouvons pleinement appuyer les recommandations formulées dans le rapport du Comité de sélection. Le Fonds d’affectation volontaire a été établi et fonctionne depuis maintenant bientôt dix ans, et ceci de manière largement satisfaisante. Cela étant, il pourrait être opportun d’effectuer une évaluation afin de déterminer si l’ensemble des procédures mises en place à l’occasion de son établissement devraient faire l’objet de précisions à l’aune des multiples expériences maintenant faites.

Je vous remercie, Monsieur le Président.